

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1403/SG/CD rendant dant exécutoire la délibération n° 513/6e L du 29 août 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés modifiant le Code de l'Enregistrement et du Timbre.

n° 1403/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
9 septembre 1968

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1968

Date du numéro
25 septembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 513/6e L du 29 août 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés modifiant le Code de l'Enrégisitrement et du Timbre.